Certificat d'autorisation d'utilisation du logo "Œufs de France"

Entreprise engagée dans la démarche :	**L'ŒUF DE NOS VILLAGES**
Date de début de validité :	**03/02/2026**
Date de fin de validité :	**02/05/2027**
Prochain audit à réaliser avant le :	**02/03/2027**
Site concerné :	Etablissements Le Gal - Centre d'emballage Ferme Avicole de Kervehel 56500 MOUSTOIR-AC
Documents fournis :	**Rapport de contrôle de la démarche « Œufs de France » réalisé par BUREAU VERITAS CERTIFICATION le 03/02/26**

Conclusion :

Le CNPO autorise le site **Etablissements Le Gal - Centre d'emballage** de l'entreprise **L'ŒUF DE NOS VILLAGES** à utiliser le logo « Œufs de France » pour les marques figurant sur l'acte d'engagement, à partir du 03/02/2026 et jusqu'au 02/05/2027

Fait à Paris, le 10/02/2026

COMITE NATIONAL POUR LA PROMOTION DE L'OEUF
7, rue du Faubourg Poissonnière
75009 PARIS
01 45 22 63 15